

L'ODD 17 EN PRATIQUE

Créer de la valeur en « Commun(s) »

**Redonner confiance pour réussir ensemble la
territorialisation des transitions !**

Depuis 2018, le cheminement de la Fondation des Territoires éclaire la diversité des démarches innovantes qui s'inscrivent dans l'écoute et la co-construction du « 1^{er} kilomètre » des besoins, des ressources et des envies d'engagement. Cette 5^{ème} note annuelle de la Fondation des Territoires met en lumière la manière d'en appliquer et d'en valoriser les enseignements.



Novembre 2025

L'observation attentive des « Territoires »

Faire la pédagogie, année après année, des avancées territoriales.

Chaque année depuis le dépôt à l'Assemblée Nationale de la proposition de loi d'expérimentation du [droit d'alliance d'intérêt général](#), la Fondation des Territoires réalise un inventaire des moyens d'accélérer les coopérations locales. Ces dernières sont des leviers stratégiques pour territorialiser les transitions, et valoriser l'émergence de nouveaux équilibres socio-économiques qui répondent à nos défis communs.

Après la [Charte du faire alliance](#) (2021), la (re)définition de la [notion de Territoire\(s\)](#) (2022), le décryptage des [compétences](#) (2023) et la qualification de [l'innovation territoriale](#) (2024), cette année 2025 a été consacrée à la valeur en « Commun(s) » : comment la créer ? comment la valoriser ?

Croiser les regards sur la valeur des Projets de Territoire

Valoriser la place des Projets de Territoire dans la conduite des transitions.

Après deux décennies de recherche empirique et la réalisation d'une étude d'impact du « faire alliance » en France entre 2018 et 2022, **le Cap et le cadre communs** ont été décrits dans les cahiers de recherche « [ODD17 : les impacts du faire alliance en France](#) » et « [ODD17 : les leviers d'un changement systémique](#) ». Ils invitent à centrer notre regard sur la capacité à co-construire des Projets de Territoire durables et inclusifs. Les cahiers de recherche « [ODD17 : Economie\(s\) et Territoire\(s\)](#) » et « [ODD17 : Quelles trajectoires territoriales ?](#) » en ont décrypté l'état des lieux en France.

Les **conditions d'un Projet de Territoire stratégique, intégré et partagé** ont été progressivement définies par les vadémécums de l'ANPP-Territoire de Projet : [Faire territoire](#) en 2021, [l'ingénierie locale](#) en 2022, [Coopérons](#) en 2023 et le [bonheur local](#) en 2024.

Ces différentes publications, issues de la pratique des « pionniers » de nouvelles alliances d'intérêt général, invitent à observer et à favoriser le croisement des dynamiques entre les politiques publiques, le pouvoir d'engagement de chacun et les capacités économiques d'un Territoire. C'est à l'articulation de la juste place de chacun que se trouve la capacité à territorialiser les transitions.

Les leviers de la territorialisation des transitions



C'est sur cette base qu'un socle commun de connaissances et de savoir-faire a été mutualisé. Il a fait l'objet d'une mise en pratiques, d'expérimentations et de retours d'expérience qui permettent aujourd'hui de le partager en valorisant la diversité des chemins dont il est issu. L'enjeu est en effet de donner des repères pour permettre à chacun de se saisir des pratiques innovantes tout en les (ré)adaptant à la réalité territoriale dans laquelle il s'inscrit. Les besoins, les ressources et les envies d'engagement ne sont pas les mêmes d'un Territoire à l'autre. C'est donc en fonction de cette proximité de terrain qu'il est possible d'identifier les moyens les plus adaptés pour créer de la valeur en « Commun(s) ». Ce principe fonde la [stratégie « Numérique & territoire »](#) mise en œuvre depuis 2020.

Le socle commun de connaissances et de savoir faire

Agir ensemble en activant 7 leviers stratégiques.

L'étude d'impact du faire alliance réalisée par l'Observatoire des partenariats entre 2018 et 2022 a mis en avant la **nécessité d'outiller les différents profils d'acteurs** (collectivités, associations, entreprises, acteurs académiques) **avec des ressources issues de pratiques de terrain** éprouvées.

Une démarche de **partage de Méthodes, Exemples, Données, Outils et Compétences (MEDOC)** a ainsi été engagée dès 2020 dans le cadre d'une mission ministérielle pour accélérer les alliances stratégiques entre collectivités, associations et entreprises. Après l'évaluation en 2022 des 21 mesures mises en œuvre dans ce cadre, la Fondation des Territoires et le Fonds ODD 17 en ont pris le relais pour pérenniser la capitalisation réalisée avec une centaine de réseaux publics et privés, nationaux et territoriaux.

Dans le cadre du **programme 2024-2026 « Réussir ensemble la territorialisation des transitions »**, un socle commun a été réalisé en 2025 pour faciliter l'accès et l'appropriation par tous de cette connaissance partagée. Il crée ainsi un véritable mode opératoire pour tout acteur, public ou privé, qui souhaite initier, piloter et/ou évaluer une démarche de coopérations territoriales.

Le mode opératoire pour Agir en « Commun(s) » efficacement

- **Une méthode** – « **Agir ensemble en Territoire** » : Mise en œuvre depuis 15 ans, cette méthode a été valorisée dans le [cahier de recherche « ODD 17 : quelles trajectoires territoriales ? »](#).
- **Un maillage territorial** – **350 « catalyseurs territoriaux »** : [animateurs au quotidien](#) des coopérations entre collectivités, associations et entreprises, réunis depuis 2014 dans un Réseau de pairs.
- **Une capitalisation partagée** – **La boussole « Agir ensemble en Territoire »** : une [boussole](#) pour garder le cap et se repérer dans la diversité des ressources accessibles librement en ligne pour agir selon sa maturité.
- **Une information régulière** – **Le cycle « L'ODD 17 en pratiques »** : une [animation des connaissances](#) hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle et annuelle selon ses besoins.
- **Un contrat de confiance** – **La Charte d'engagement réciproque du faire alliance** : cette [Charte](#) a été signée avec les représentants de l'Etat et des Territoires afin de fixer un cadre commun aux coopérations locales.
- **Une boîte à outils** – **Le kit « Réussir ensemble la territorialisation des transitions »** : ce [kit pratique](#) est le fruit de deux décennies d'expérimentations de méthodes et outils utiles à la diversité des territoires métropolitains et ultramarins. A (re)découvrir pour préparer 2026 !
- **Un dispositif de soutien** – **Le Fonds ODD 17** : créé en 2020 à l'occasion d'une mission ministérielle, cet [outil d'investissement en « Commun\(s\) »](#) favorise les alliances d'intérêt général au « 1^{er} kilomètre » des besoins, des ressources et des envies d'engagement.



Comment Agir ensemble en Territoire avec pertinence ?

Apprendre à valoriser nos stratégies d'action.

Ce socle commun de connaissances et de savoir-faire nous invite aujourd'hui à valoriser les démarches qui l'incarnent. Tous les Territoires sont en mouvement, mais avec des maturités différentes et des chemins qui leur sont propres. Loin d'un mouvement standardisé, celui de la co-construction du bien commun - ancré et incarné localement - se caractérise par cette diversité. Il convient de valoriser cette agilité de pouvoir répondre au plus près des réalités de terrain, tout en s'inscrivant dans un cap et un cadre communs. Cette valeur est en effet encore très largement « sous les radars ». La méthode préconisée dans le référentiel « [L'évaluation partenariale en pratique](#) » permet de la mettre en lumière.

Les piliers de valorisation de l'action en « Commun(s) »



Sur chacun de ces 4 leviers de valorisation, les avancées 2025 ont été significatives.

Faire valoir la valeur des Territoires : le dossier JURIS Associations « [Coopérations territoriales](#) » fait chaque année un état des lieux des pratiques innovantes et des avancées collectives. En 2025, deux vadémécums viennent faire valoir ces réalités de terrain. Le vadémécum « [Faire territoire : le récit pour agir autrement](#) » offre une approche singulière du développement local, et le vadémécum « [Ingénieries territoriales : \(ré\)inventons les liens et les lieux](#) » du Réseau des catalyseurs territoriaux valorise 10 ans de pratiques innovantes pour accélérer les transitions au cœur des Territoires.

Capitaliser les pratiques innovantes : à partir des ressources mises en commun sur la plateforme odd17.org, le Fonds ODD 17 accompagne 81 écosystèmes territoriaux dans leurs démarches innovantes. C'est à partir de ce retour d'expérience qu'il a publié [l'étude de qualification des besoins territoriaux](#), ainsi que le rapport « [Comment Agir ensemble en Territoires ?](#) » afin de proposer un parcours adapté à chacune des quatre maturités qualifiées, mesurées et illustrées.

Evaluer les impacts au plus près du « 1^{er} kilomètre » : après l'étude « [Savoir se situer dans un monde en mutation](#) » dans laquelle l'Observatoire des partenariats décrypte les pratiques de 16 domaines de fragilité, de 10 profils d'acteurs, et de 5 échelons territoriaux, [l'étude IMPACTS & TRAJECTOIRES](#) réalisée auprès des élus locaux en 2024 avait fait un état des lieux des situations locales. Cette année, l'étude « [Tendances & fragilités économiques](#) » qualifie l'état des lieux des difficultés socio-économiques, et l'urgence d'accélérer les dynamiques territoriales pour y répondre.

Modéliser une démarche de déploiement cohérente avec l'ampleur des défis : après le référentiel « [Modèles socio-économiques d'intérêt général](#) » en 2019, Le RAMEAU publie en ce 27 novembre 2025 le référentiel « [Impacts & trajectoires en Commun\(s\)](#) » afin d'apprendre à qualifier, piloter et mesurer la création de valeur et de frugalité au travers d'alliances d'intérêt général.

La Fondation des Territoires incite à expérimenter de nouveaux espaces de dialogue pour comprendre et valoriser la capacité de réactivité, de résilience, d'innovation et de frugalité des Territoires. En partenariat avec le Fonds ODD 17, elle y contribue activement avec le programme « Réussir ensemble la territorialisation des transitions ». Les ressources de cette note annuelle rendent compte de la valeur de l'Agir en Commun(s) réalisée en 2025 !

Note publiée en Territoire de Paris-Est Marne & Bois, le 27 novembre 2025, à l'occasion du 8^{ème} dîner « Elus & Entreprises »